



---

**Commission économique pour l'Europe****Groupe de travail sur le vieillissement****Huitième réunion**

Genève, 19 et 20 novembre 2015

**Rapport du Groupe de travail sur le vieillissement  
sur sa huitième réunion****I. Introduction****A. Participation**

1. La huitième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement (« le Groupe de travail ») s'est tenue les 19 et 20 novembre 2015 au Palais des Nations, à Genève.
2. Y ont participé des représentants des 35 États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) ci-après : Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Kazakhstan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan et Ukraine. Le Saint-Siège a participé en qualité d'État observateur.
3. Étaient aussi présents des représentants de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), ainsi que de la Commission européenne, du Centre européen de recherche en politique sociale de Vienne et de la Webster Vienna Private University. Les organisations non gouvernementales (ONG) ci-après étaient également représentées : Age Platform Europe, Ardager, Beauty of Help, Centre de gérontologie d'Asie centrale, Fédération européenne pour les personnes âgées (EURAG), HelpAge International, Fédération internationale des femmes diplômées des universités, International Longevity Centre – Global Alliance, Réseau international pour la prévention de la maltraitance des personnes âgées (INPEA), Croix-Rouge serbe et Association turque des retraités (TÜED). Le coordonnateur résident de l'Union européenne (UE) pour le projet UE-Chine de réforme de la protection sociale a pris part à la réunion à l'invitation du secrétariat.



4. En tout, 73 personnes ont participé à la réunion ; la liste complète des participants se trouve sur le site Web qui y est consacré<sup>1</sup>. En outre, un groupe de 30 étudiants de Master de l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble ont participé, en qualité d'observateurs, à la séance matinale du Groupe de travail, le 20 novembre.

## **B. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

5. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour de la réunion, tel qu'il figure dans le document ECE/WG.1/2015/1, sans y apporter de modifications.

## **II. Élection d'un nouveau Bureau**

6. Le Groupe de travail a décidé de porter de 8 à 10 le nombre de représentants d'États membres au sein du Bureau pendant les deux années à venir. À la suite de la publication en septembre 2015 d'un appel à candidatures, sept membres du Bureau actuel ont indiqué qu'ils souhaitaient poursuivre leurs activités, et trois autres États membres ont proposé des candidats. Le Groupe de travail s'est prononcé, à l'unanimité, en faveur de la composition du Bureau proposée. En conséquence, le nouveau Bureau comprend des représentants des 10 États membres suivants : Allemagne, Autriche, Bélarus, Belgique, Espagne, Géorgie, Norvège, Portugal, Slovaquie, Turquie. Dirk Jarré (représentant d'ONG) et Bernd Marin (représentant du milieu de la recherche) poursuivent leur collaboration avec le Bureau en tant qu'observateurs permanents.

7. Le Groupe de travail a remercié la représentante sortante de la Pologne pour le dévouement dont elle a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions.

8. Le Groupe de travail, conformément à la suggestion du Bureau, a décidé de proroger le mandat de la Présidente, Erika Winkler, pour une troisième période biennale (dérogeant ainsi au règlement intérieur). Les représentants de l'Allemagne et de la Turquie seront Vice-Présidents du Groupe.

9. La Présidente du Groupe de travail sur le vieillissement a rendu compte des principales activités et réalisations du Groupe depuis 2010, en mettant l'accent sur les avancées les plus importantes, à savoir la nouvelle manière dont sont perçues les personnes âgées, leur potentiel et leur contribution à la société ayant gagné en visibilité, le rôle accru joué par la société civile et la place centrale accordée désormais au vieillissement actif dans les politiques nationales et régionales en matière de vieillissement. Elle a indiqué que l'indice du vieillissement actif avait été mis au point en conséquence, afin de suivre les politiques en matière de vieillissement, et que la notion de vieillissement actif avait été intégrée et adoptée dans tous les domaines de politique générale. La Présidente a remercié tous les membres du Groupe de travail ainsi que le secrétariat de la CEE pour leurs contributions aux fins de ces résultats.

## **III. Travaux du Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement et exposé des résultats des manifestations tenues en 2015 dans le domaine du vieillissement**

10. La représentante sortante de la Pologne a rendu compte de la septième réunion du Bureau, qui s'est tenue à Gdańsk (Pologne) les 7 et 8 mai 2015, et a renvoyé au rapport sur la réunion (ECE/WG.1/2015/3).

---

<sup>1</sup> <http://www.unece.org/index.php?id=38245#/>.

11. La Présidente a fait rapport sur la cinquante-troisième session de la Commission du développement social, qui s'est tenue en février 2015, à New York. La Commission a adopté une résolution sur les modalités du troisième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement, laquelle a ensuite été adoptée, en juillet 2015, par le Conseil économique et social (E/RES/2015/5). Cette résolution donne un mandat fort aux commissions régionales, notamment à la CEE, en leur demandant de continuer à concourir à l'examen et à l'évaluation au niveau régional. Les membres de la Commission du développement social ont décidé de ne pas avoir de thème mondial pour cet examen, en laissant toute latitude à chaque région pour en choisir un. L'examen global du Plan d'action de Madrid prendra fin en 2018. Les États membres sont encouragés à établir des groupes de coordination afin de faciliter les choses. Une approche ascendante, mettant l'accent sur le rôle de la société civile, est préconisée. Un rapport du Secrétaire général, qui comporte notamment une analyse des résultats préliminaires du troisième cycle d'examen et d'évaluation et un exposé des principales questions qui se posent et des possibilités d'action, devrait être présenté, en février 2017, à la cinquante-cinquième session de la Commission du développement social. En conséquence, au niveau des régions de la CEE, les rapports nationaux devraient être soumis au secrétariat au plus tard le 31 octobre 2016.

12. Le secrétariat a fait un exposé succinct sur la quarante-huitième session de la Commission de la population et du développement, qui s'est tenue en avril 2015, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York. Le projet de résolution examiné a finalement été retiré par la Présidente de la Commission, faute de consensus. À la prochaine session, en 2016, seront abordées les méthodes de travail de la Commission.

13. Le secrétariat a indiqué que, pendant la soixante-sixième session de la CEE, la déclaration de haut niveau sur le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable envisagés dans la région de la Commission économique pour l'Europe avait été approuvée (voir le document E/ECE/1475). Y figurent des références aux générations futures ainsi que des statistiques sur le changement démographique. La Charte sur le logement durable a été approuvée ; on y trouve des mentions d'éléments importants, tels que l'environnement favorable aux personnes âgées, qui sont en lien avec les travaux du Groupe de travail.

14. Le secrétariat a aussi indiqué que l'Assemblée générale des Nations Unies avait adopté, le 25 septembre 2015, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui comprend 17 objectifs et 169 cibles. Pour la plupart (15 sur 17), ces objectifs sont, directement ou indirectement, en lien avec des questions démographiques. En parallèle, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable a élaboré une liste de 225 indicateurs afin d'évaluer ces objectifs, dont 160 ont fait l'objet d'un accord et 65 nécessitent toujours des éclaircissements d'ordre méthodologique et conceptuel. Il s'agit de ventiler par tranches d'âge tous les indicateurs liés à la population, en incluant les personnes âgées. La liste sera approuvée en mars 2016 par la Commission de statistique de l'ONU.

15. Le représentant de la Suède a fourni des renseignements sur la dernière réunion, en juillet 2015, à New York, du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement. Quatre débats s'étaient tenus à cette occasion, sur les thèmes suivants : mesures récentes ; faits nouveaux sur le plan législatif ; meilleures pratiques en ce qui concerne les droits de l'homme des personnes âgées ; droits de l'homme des personnes âgées dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il a été souligné que les personnes âgées ne devaient pas être considérées comme des sujets passifs, mais plutôt actifs, qui devaient pouvoir pleinement exercer leurs droits fondamentaux. Les avis étaient partagés en ce qui concernait la marche à suivre. La plupart des pays d'Amérique latine, certains pays d'Afrique et presque toutes les ONG ont plaidé en faveur

d'un nouvel instrument juridique contraignant, tandis que l'UE, le Canada, les États-Unis, le Japon et la Suisse, entre autres, restaient sceptiques quant à l'argument selon lequel il existerait des lacunes dans la réglementation et ont préféré plaider en faveur d'une meilleure mise en œuvre des instruments relatifs aux droits de l'homme existants. Le représentant de l'International Longevity Centre – Global Alliance a donné des renseignements actualisés concernant les travaux en cours du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement.

#### **IV. Nouvelles initiatives internationales dans le domaine du vieillissement**

16. Le Rapport mondial sur le vieillissement et la santé (2015) a été présenté par un représentant de l'Organisation mondiale de la Santé. Il y est indiqué que l'âge moyen des personnes âgées a augmenté par rapport aux générations précédentes, alors que leur état de santé ne s'est pas amélioré. Il est possible d'aider les personnes âgées à rester en bonne santé en adaptant les systèmes de santé aux besoins des personnes âgées, en mettant au point des systèmes de soins de longue durée, en créant un environnement favorable aux personnes âgées et en se donnant les moyens de mieux mesurer, suivre et comprendre le vieillissement en bonne santé.

17. Le représentant de l'OIT a présenté l'étude publiée en 2015 sous le titre « Long-term care protection for older persons – A review of coverage deficits in 46 countries » (Prise en charge et protection de longue durée des personnes âgées – Examen des lacunes existantes dans 46 pays). Près de la moitié des personnes de 65 ans ou plus dans le monde ne disposent d'aucun droit à des soins de longue durée. La pénurie mondiale de main-d'œuvre dans le secteur des soins de longue durée, qui s'élève à 13,6 millions d'agents de santé, ainsi que le manque de financements publics entraînent des lacunes au niveau de la couverture sanitaire. Pour y remédier, il est préconisé d'élaborer des législations universelles prévoyant des financements fondés sur le principe de solidarité, de garantir la disponibilité de services de qualité (en augmentant les financements publics, en remédiant aux pénuries de main-d'œuvre et en mettant en place des infrastructures adaptées), de mettre l'accent sur le rôle des agents de santé informels et d'assurer une meilleure coordination entre les programmes de santé et les autres régimes de protection sociale.

18. Le représentant de la Banque mondiale a présenté le rapport publié en 2015 sous le titre « Golden Aging: Prospects for Healthy, Active and Prosperous Aging in Europe and Central Asia » (Vieillir bien : perspectives pour un vieillissement en bonne santé, actif et prospère en Europe et en Asie centrale), où il est souligné que l'objectif de rester actif, en bonne santé et prospère en vieillissant est réaliste, pour peu que des mesures soient prises afin d'adapter les sociétés aux nouvelles réalités démographiques.

#### **V. Rapport sur les activités de l'Équipe spéciale des statistiques relatives au vieillissement<sup>2</sup>**

19. Le secrétaire de l'Équipe spéciale des statistiques relatives au vieillissement a présenté dans les grandes lignes le Rapport sur les statistiques relatives au vieillissement, qui devait être publié en avril 2016. Le rapport, dont la structure suit les quatre objectifs de politique générale de la Déclaration de Vienne, traite de la disponibilité, de la qualité et de la comparabilité des données et indicateurs pertinents, en évaluant les lacunes existantes en

---

<sup>2</sup> Ce point de l'ordre du jour a été examiné le deuxième jour de la réunion, à la demande du secrétaire de l'Équipe spéciale.

matière de données ainsi que les moyens de les combler. Dans le rapport, il est recommandé aux offices nationaux de statistique, entre autres choses, d'établir les indicateurs recensés dans le rapport, d'utiliser un portail unique pour les statistiques du vieillissement et d'inclure, dans leurs enquêtes, une évaluation du nombre de personnes vivant en institution.

## **VI. Troisième cycle d'examen et d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'exécution**

20. À l'invitation de la Présidente, les représentants de l'Autriche, de la Géorgie, du Kazakhstan, de la Norvège, du Portugal, de la République de Moldova et de l'Ouzbékistan ont fait part brièvement de leur expérience de mise en œuvre de politiques de vieillissement actif, s'agissant notamment de la participation des différentes parties prenantes. Dans tous les pays concernés, le vieillissement actif fait plus ou moins partie des politiques publiques. Dans certains d'entre eux, des groupes de travail, auxquels participent diverses parties prenantes, ont été créés aux fins de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid et de sa stratégie d'exécution et de l'élaboration de rapports sur la suite qui y est donnée à l'échelle nationale.

21. Le titre et la structure de la Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement en 2017, tels qu'ils ont été suggérés par la Turquie, avec la contribution du Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement, ont été examinés au sein de quatre groupes. En l'absence du représentant de la Turquie, la Présidente a présenté le document de réflexion. Plusieurs propositions de thèmes pour la Conférence ont été soumises à l'examen des groupes. Il a été suggéré d'articuler la Conférence ministérielle autour de quatre thèmes s'inspirant des quatre principaux sujets de la Déclaration ministérielle de Vienne. Deux autres thèmes ont été suggérés, concernant respectivement les consommateurs du troisième âge et les réfugiés. En ce qui concerne le premier sujet, le représentant de l'Italie a fait rapport sur les Principes du G20 relatifs à l'économie des seniors et au vieillissement actif. Après les débats, les animateurs/rapporteurs de chaque groupe ont fait un résumé des délibérations en séance plénière.

### **Travaux des groupes de discussion**

22. Les groupes de discussion ont proposé les titres ci-après pour la Conférence : 1) (Bâtir) une société pour tous les âges : réaliser son potentiel en profitant du fait de pouvoir vivre plus longtemps ; 2) Les perspectives offertes par une société où l'on vit plus longtemps ; 3) Une société durable pour tous les âges : profiter des perspectives offertes par l'allongement de la durée de vie ; et 4) ( Bâtir une société pour tous les âges :) réaliser son potentiel en profitant du fait de pouvoir vivre plus longtemps. De l'avis général, il fallait inclure dans le titre l'idée de « potentiel/perspectives » et beaucoup se sont prononcés en faveur de l'emploi de la notion de « vie plus longue/vivre plus longtemps », au lieu du terme « vieillissement ».

23. Trois groupes de discussion ont suggéré d'inclure le thème 5 (« Renforcer le rôle des consommateurs et des producteurs du troisième âge ») dans le thème 2 (« Nouvelles perspectives d'emploi à un âge avancé grâce à des conditions adaptées »). Deux groupes ont estimé que le thème 6 (« Répondre aux besoins particuliers des réfugiés âgés ») était difficile à traiter et politiquement sensible. On a suggéré d'organiser une réunion-débat sur ce thème. L'un des groupes de discussion a proposé d'ajouter la question de « la lutte contre l'inégalité financière » dans le thème consacré aux perspectives d'emploi, la question de la démence dans celui qui porte sur la santé et le vieillissement actif, et « le rôle

des agents de santé informels et l'appui qu'ils reçoivent » et « l'incidence des migrations sur les agents de santé » dans le thème consacré aux rapports intergénérationnels et à la façon dont les personnes âgées sont perçues. Un autre groupe a suggéré d'ajouter, dans ce dernier thème, les sujets suivants : « la solidarité intergénérationnelle », « le transfert mutuel de compétences » et « des exemples novateurs de styles de vie actifs ». L'un des groupes a préconisé d'utiliser les thèmes suivants : « la promotion de l'inclusion sociale et des rapports intergénérationnels », « la participation des personnes âgées dans la société », « la santé et le bien-être » et « l'incidence des migrations sur les personnes âgées ». Selon le représentant de la Suisse, le dernier thème cité devrait être plus vaste et porter, par exemple, sur l'incidence des migrations sur les sociétés vieillissantes.

24. On a décidé que l'un des documents finaux de la Conférence serait une déclaration politique dont les principaux points reprendraient les thèmes de la Conférence. L'idée de mentionner, en préambule à la déclaration, les progrès réalisés depuis la Déclaration de Vienne de 2012 et de structurer cette partie en s'inspirant des quatre principaux objectifs de la Déclaration a reçu un large soutien. Le Bureau sera scindé en deux groupes afin d'élaborer une proposition révisée : le premier s'intéressera à l'organisation de la Conférence et le second aux grandes lignes de la déclaration. Le projet de programme de la Conférence et les grandes lignes de la déclaration politique seront arrêtés à la neuvième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement, en novembre 2016.

## **VII. Mise en œuvre du programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement en 2015**

25. Le Groupe de travail a examiné la mise en œuvre de son programme de travail en 2015 telle qu'elle est exposée dans le document ECE/WG.1/2015/4. Le rapport concernant la mise en œuvre effective des principaux éléments du programme de travail en 2015 a été approuvé.

### **A. Notes d'orientation**

26. Le secrétariat a informé le Groupe de travail que la note d'orientation « Dignité et non-discrimination des personnes atteintes de démence » avait été publiée le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

27. Le secrétariat a présenté les grands axes de la nouvelle note d'orientation sur le thème « Migration et troisième âge ». Cette note d'orientation avancera plusieurs stratégies visant à cerner et à satisfaire les besoins des migrants âgés et de ceux qui s'en occupent dans quatre domaines principaux : égalité de droits et d'accès aux services de santé et d'assistance sociale, amélioration de l'accès aux services de protection sociale et transférabilité des pensions de retraite, promotion de l'emploi formel et de la législation dans ce domaine, et promotion de l'inclusion et de la participation dans la vie locale. Les pays ont été invités à fournir des exemples de bonnes pratiques dans ces domaines. Lors du débat qui a suivi, le représentant de la Norvège a préconisé de suivre une approche fondée sur toutes les étapes de la vie et de tenir compte, dans la note d'orientation, des différences entre les pays. Le représentant d'Age Platform Europe a souligné qu'il fallait aussi tenir compte des sensibilités culturelles dans le cadre de la prestation de soins et s'intéresser à la situation des femmes âgées, notamment en ce qui concerne les écarts de pension de retraite ainsi que les cas de maltraitance et de violence. Les membres du Groupe de travail ont approuvé les grands axes de la note d'orientation.

## B. Renforcement des capacités

28. Le représentant de la Géorgie a informé le Groupe de travail de la suite donnée à la Feuille de route pour l'intégration du vieillissement en Géorgie, élaborée en 2014 par la CEE. Sur la base des recommandations qui en sont issues, un groupe de travail intersectoriel a été créé, sous la tutelle de la Commission de la santé et des affaires sociales du Parlement géorgien, afin d'établir un plan d'action. La CEE et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ont accepté de fournir un appui technique. Le premier projet plan d'action sera prêt en décembre 2015 et le projet final en avril 2016, sachant que le Parlement devrait approuver le plan d'action plus tard en 2016.

29. Le secrétariat a fait un exposé sur la Feuille de route pour l'intégration du vieillissement en Arménie. Il est prévu de procéder, au premier semestre 2016, à l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations qui figurent dans la Feuille de route, et un plan d'action national devrait être mis en œuvre à la même période et s'accompagner d'une mission en Arménie en avril 2016 (comme suite à une suggestion du coordonnateur de l'Arménie). Un consultant a été recruté aux fins de cette évaluation et les experts du Groupe de travail sont encouragés à prendre part à la mission en avril 2016. Il est possible d'envoyer par écrit des observations concernant le processus d'évaluation.

30. Le secrétariat a informé les membres du Groupe de travail de l'atelier organisé par la CEE le 18 novembre 2015 sur les moyens de remédier aux lacunes existant dans les données utilisées pour établir les indicateurs relatifs au vieillissement actif. Selon les lignes directrices en matière de communication de rapports nationaux concernant la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid, publiées en juin 2015, le rapport national devrait comprendre une annexe statistique avec les 22 indicateurs suggérés relatifs au vieillissement actif. L'atelier visait principalement à recenser les lacunes en matière de données, à trouver d'éventuelles sources annexes de données et à définir des sources possibles de données indirectes dans les pays d'Europe orientale, du Caucase, d'Asie centrale et des Balkans occidentaux. Trois chercheurs ont été invités à apporter leur contribution à ce sujet. Pendant l'atelier, plusieurs sources d'informations et de données indirectes ont été suggérées par les experts et dans des groupes de discussion. En outre, les participants ont été encouragés à s'intéresser à diverses enquêtes internationales et régionales dans le cadre de leurs recherches de données. L'importance de la coopération entre les offices de statistique et les ministères a été soulignée, tout particulièrement dans le cadre de l'établissement de rapports nationaux sur la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid.

## C. Projet d'indice de vieillissement actif

31. Le secrétariat a résumé les progrès réalisés et les avancées obtenues dans le cadre de la deuxième phase du projet d'indice de vieillissement actif, qui a débuté en octobre 2013 et a été prolongée jusqu'en avril 2016 afin de mener, en Allemagne, une étude pilote au niveau municipal. Les trois principaux axes de cette phase étaient les suivants : recherche, mobilisation des parties prenantes et communication. Les activités ont été mises en œuvre comme prévu. Les versions finales des rapports sur l'indice pour le Canada, l'Islande, la Norvège et la Suisse, ainsi que les études pilotes menées pour la Serbie et la Turquie seront conclues d'ici à la fin 2015. La troisième phase fait actuellement l'objet de négociations avec la Commission européenne, et devrait débiter en 2016 pour une durée de trois ans. Parmi les activités suggérées, on peut citer l'élargissement de la portée géographique de l'indice à un plus grand nombre de pays de la CEE, le calcul de l'indice pour les dernières années, l'affinement de la méthode employée et les études pilotes menées aux niveaux national et infranational, comprenant l'élaboration de lignes directrices

concernant l'utilisation de données indirectes. Le représentant de la Commission européenne s'est dit largement favorable à la poursuite des travaux relatifs à l'indice de vieillissement actif.

#### **D. Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations**

32. Le secrétariat a rendu compte de ses récentes activités en lien avec le Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations (GGP) ; il a indiqué que le Programme s'était associé au projet « Synergies for Europe's Research Infrastructures in the Social Sciences (SERISS) » (synergies entre les infrastructures de recherche européennes dans le domaine des sciences sociales) et fait état de ses nouvelles activités de publication et de diffusion de travaux de recherche. Le Groupe de travail a été informé que la troisième conférence des utilisateurs du GGP et la réunion du Conseil des partenaires se tiendraient en décembre 2015.

### **VIII. Expériences nationales**

33. Le représentant de la République tchèque a présenté les dernières révisions apportées au Plan national d'action pour la promotion du vieillissement positif pour la période 2013-2017, en soulignant que le vieillissement de la population était l'une des priorités du Gouvernement tchèque. Le représentant de la fondation tchèque Beauty of Help a présenté les travaux menés par la fondation pour éviter le placement des personnes âgées en institutions en apportant une aide sur les plans financier, matériel, humanitaire, juridique, professionnel, personnel et éducatif.

34. Au nom du coordonnateur pour le Tadjikistan, le représentant du Centre de gérontologie d'Asie centrale a prononcé une déclaration sur la politique nationale en matière de vieillissement, en rendant compte des mesures prises pour aider les personnes âgées et des projets tendant à transformer le régime de sécurité sociale en un système d'assurance. En outre, en application de la décision du Conseil du Ministère de la santé et de la protection sociale, des groupes de spécialistes en gérontologie sont mis en place dans les centres médicaux en vue d'offrir aux personnes âgées des services de meilleure qualité.

35. Le représentant de la République de Moldova a donné des informations actualisées sur le plan d'action pour la mise en œuvre de la Feuille de route pour l'intégration du vieillissement (2014-2016), en insistant sur la méthode employée pour intégrer les questions liées au vieillissement dans les politiques.

36. Le représentant de la Slovénie a indiqué au Groupe de travail qu'une conférence sur les droits de l'homme des personnes âgées se tiendrait en avril 2016 en Slovénie. Il a évoqué la question de l'inégalité des droits des personnes âgées constatée dans un grand nombre de pays et a souligné qu'il restait beaucoup à faire dans ce domaine.

### **IX. Principaux éléments du programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement pour 2016**

37. Le Secrétaire exécutif de la CEE s'est adressé au Groupe de travail et a souligné que les objectifs de développement durable revêtaient une importance particulière pour les travaux à venir du Groupe de travail et du Groupe de la population. Les besoins des personnes âgées devraient être dûment pris en compte dans la série d'indicateurs servant à évaluer les objectifs de développement durable.



## **A. Élaboration du rapport de synthèse sur le troisième cycle d'examen et d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'exécution**

38. Le secrétariat a annoncé qu'il établirait, pour la neuvième réunion du Groupe de travail, une brève synthèse préliminaire des conclusions tirées des rapports nationaux reçus et a prié les États membres de soumettre ces rapports avant la date limite et si possible avant le début d'octobre 2016. Le rapport de synthèse complet sera prêt au premier semestre de 2017.

## **B. Notes d'orientation**

39. Le secrétariat a indiqué que la note d'orientation sur la migration et le troisième âge devrait être prête avant la réunion du Bureau en mai 2016.

40. Le Groupe de travail a signifié son accord quant au thème de la prochaine note d'orientation, à savoir « Les personnes âgées dans les zones rurales », qui devrait être publiée plus tard en 2016. Le représentant du Canada a suggéré d'élargir la portée de la note d'orientation pour y inclure les zones reculées. Le thème de la note d'orientation en 2017 devrait être lié à celui de la Conférence ministérielle. Le thème « Services sociaux innovants et mesures propres à aider les personnes âgées à vivre de façon indépendante » serait examiné ultérieurement.

## **C. Activités de renforcement des capacités**

41. Le secrétariat a informé le Groupe de travail qu'aucun autre État n'avait manifesté le souhait de mettre au point une Feuille de route sur le vieillissement. Les États membres sont invités à adresser au secrétariat une demande par écrit s'ils souhaitent mettre au point une Feuille de route pour leur pays.

42. Le secrétariat a signalé au Groupe de travail que, sous réserve des fonds disponibles, un autre atelier sur les indicateurs du vieillissement actif dans le cadre de l'établissement de rapports nationaux sur la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid pourrait être organisé en mai/juin 2016.

## **D. Autres éléments du programme**

43. Le secrétariat s'est félicité de l'intérêt manifesté par le Bélarus, le Kazakhstan et la Turquie concernant l'élaboration d'enquêtes sur le modèle de l'Enquête sur la situation des hommes et des femmes au fil des générations, estimant qu'il s'agissait d'une étape importante pour obtenir davantage de données sur les rapports entre les générations et entre les hommes et les femmes.

## **X. Examen des résultats des sous-programmes et de la planification du programme**

44. Le Groupe de travail a adopté le projet de programme de travail pour le volet population du sous-programme relatif au logement, à l'aménagement du territoire et à la population pour 2016-2017 (ECE/WG.1/2015/5) et le projet de cadre stratégique 2018-2019 pour le volet population du sous-programme relatif au logement, à

l'aménagement du territoire et à la population (ECE/WG.1/Room Document 1), et approuvé le rapport sur l'exécution du programme pour la période biennale 2014-2015 (ECE/WG.1/2015/Room Document 2). Le Groupe de travail a pris note de la résolution sur les modalités du troisième cycle d'examen et d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'exécution, et souligné qu'il s'agissait d'un mandat important pour le Groupe de la population en 2016-2017.

## **XI. Financement du programme de travail**

45. Le secrétariat a indiqué que 98,4 % de la part du budget ordinaire total du Groupe de la population destinée aux dépenses non liées au personnel pour l'exercice 2014-2015 avaient servi à couvrir les frais de voyage des consultants, experts et membres du personnel (le solde résiduel s'élève à 300 dollars des États-Unis).

46. Le secrétariat a salué les contributions des États membres pendant les dernières années, en particulier celles versées au Fonds d'affectation spéciale concernant le vieillissement par l'Allemagne en décembre 2013 (43 000 euros), par la Norvège en 2014 (3 000 dollars É.-U.) et la Suède en mai 2015 (50 000 euros), ainsi que les contributions en nature de Malte (2014) et de la Pologne (2015), qui ont accueilli les réunions du Bureau, et celles de l'Autriche, de l'Espagne et de la Suisse, qui ont assuré la traduction des notes d'orientation. Les contributions versées au Fonds d'affectation ont servi à financer la participation à l'atelier sur l'indice de vieillissement actif ainsi que les services d'interprétation et de traduction, et à engager un consultant pour la note d'orientation intitulée « Dignité et non-discrimination des personnes atteintes de démence ». En 2016-2017, le Groupe de travail devrait avoir besoin de 163 850 dollars des États-Unis (sous la forme de contributions extrabudgétaires) pour réaliser son programme de travail, dont 70 400 dollars des États-Unis prélevés sur les ressources existantes du Fonds d'affectation.

47. Le secrétariat a reçu une promesse de contribution au Fonds d'affectation spéciale concernant le vieillissement de la part de la République tchèque pour 2016.

48. Le secrétariat a rappelé que l'UE avait assuré le financement de la deuxième phase du projet d'indice de vieillissement actif et indiqué que la Commission européenne était déterminée à signer un nouvel accord pour trois ans. Une proposition en ce sens a été soumise, le 23 novembre 2015, au Comité exécutif de la CEE pour approbation (approuvée).

49. Les membres du Groupe de travail qui sont ressortissants de pays participant au programme des administrateurs auxiliaires ont été invités à encourager leurs gouvernements à financer un poste d'administrateur auxiliaire au sein du Groupe de la population de la CEE.

## **XII. Questions diverses, résumé et clôture de la réunion annuelle**

50. Le coordonnateur résident de l'Union européenne (UE) pour le projet UE-Chine de réforme de la protection sociale a rendu compte des principales difficultés rencontrées dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques d'aide sociale en Chine. La population du pays vieillit rapidement, faisant croître le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et les dépenses associées. Le projet de réforme tend surtout à favoriser l'échange de pratiques optimales en matière d'aide sociale entre l'UE et la Chine, le partage des connaissances et la participation des parties prenantes chinoises aux activités pertinentes en Europe.

51. La Présidente a résumé les principaux points examinés et les décisions prises à la huitième réunion annuelle du Groupe de travail. Les points du résumé tels qu'ils sont énumérés dans l'annexe I du présent rapport ont été projetés sur écran pour modification/approbation par les membres du Groupe de travail.
52. Le Bureau tiendra sa prochaine réunion les 19 et 20 mai 2016, à Oslo (Norvège).
53. La neuvième réunion du Groupe de travail se tiendra les 21 et 22 novembre 2016 à Genève (Suisse).
54. La Présidente a remercié les participants ainsi que le secrétariat et a clos la réunion.

## Annexe I

### **Conclusions et décisions prises à la huitième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement – Résumé de la Présidente**

#### Points 1 et 2 de l'ordre du jour

- Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour sans y apporter de modifications.
- Le Groupe de travail est convenu d'étendre le nombre de membres du Bureau de 8 à 10 États membres pendant les deux prochaines années.
- Le Groupe de travail a pris acte des candidatures avancées par neuf États membres à la suite de la publication d'un appel à candidature en septembre 2015. Le représentant des ONG et celui de la communauté scientifique poursuivent leur collaboration avec le Bureau en qualité d'observateurs permanents.
- Le Groupe de travail n'a fait aucune objection à l'intérêt exprimé par le représentant du Bélarus de faire partie du Bureau (confirmé en décembre 2015 par le Ministère compétent).
- Le Bureau est composé de représentants des pays suivants : Allemagne (Vice-Président), Autriche (Présidente), Bélarus, Belgique, Espagne, Géorgie, Norvège, Portugal, Slovaquie et Turquie (Vice-Président).
- Le Groupe de travail a décidé de proroger le mandat de la Présidente, Erika Winkler, pour une troisième période biennale (ce qui constitue une exception aux règles de fonctionnement), jusqu'en novembre 2017.

#### Points 3 et 4 de l'ordre du jour

- Le Groupe de travail a pris note de la résolution sur les modalités du troisième cycle d'examen et d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'exécution adoptée par le Conseil économique et social. Les commissions régionales y sont priées de concourir à l'examen et d'organiser en 2016-2017, au niveau régional, des réunions sur le vieillissement.
- Le Groupe de travail a noté que les personnes âgées étaient mentionnées (de manière directe ou indirecte) dans 15 objectifs du Programme des Nations Unies pour le développement durable à l'horizon 2030. Il faudra convenir des indicateurs statistiques, ventilés par groupes d'âge si possible, qui permettront d'apprécier la mise en œuvre des cibles et objectifs pertinents.
- Le Groupe de travail a pris note des nouvelles initiatives internationales dans le domaine du vieillissement : le Rapport mondial de l'OMS sur le vieillissement et la santé, l'étude de l'OIT sur la protection par les soins de longue durée (tous deux publiés en octobre 2015) et le rapport de la Banque mondiale intitulé « Golden Aging: Prospects for Healthy, Active and Prosperous Aging in Europe and Central Asia » (Vieillir bien : perspectives pour un vieillissement en bonne santé, actif et prospère en Europe et en Asie centrale) (juin 2015).
- Le Groupe de travail a rendu hommage au secrétariat pour son rôle moteur dans la tenue, à Genève, de réunions interorganisations sur le vieillissement afin de mettre en commun les programmes de travail et les possibilités de coopération.

Point 5 de l'ordre du jour

- Le Groupe de travail a pris acte du rapport sur les activités de l'Équipe spéciale des statistiques relatives au vieillissement.

Point 6 de l'ordre du jour

- Le Groupe de travail a pris note des propositions concernant le titre de la quatrième Conférence ministérielle sur le vieillissement, qui doit se tenir à Istanbul en 2017. Les titres proposés sont les suivants : 1) (Renforcer) la société pour tous les âges : réalisons notre potentiel en vivant plus longtemps ; 2) Le potentiel des sociétés face au processus de vieillissement ; 3) Une société durable pour tous les âges : réaliser le potentiel d'une vie plus longue ; et 4) (Renforcer la société pour tous les âges :) réalisons notre potentiel en vivant plus longtemps.
- Le Groupe de travail a pris note qu'il avait été décidé, à l'issue des discussions de groupe, de traiter la question des consommateurs du troisième âge dans le cadre de l'examen du thème des perspectives d'emploi pour les personnes âgées, et d'aborder la question des réfugiés à l'occasion d'une réunion-débat, pendant la Conférence.
- Le Groupe de travail a décidé de négocier les termes d'une déclaration politique, dont les thèmes principaux devraient être en lien étroit avec ceux de la Conférence.

Point 7 de l'ordre du jour

- Le Groupe de travail a approuvé les grands axes de la note d'orientation sur la migration et le troisième âge. Les États membres sont encouragés à soumettre des exemples de bonnes pratiques à ce sujet.
- Le Groupe de travail a pris note de l'élaboration de la Feuille de route pour la Géorgie, sous la tutelle d'une Commission parlementaire.
- Le Groupe de travail a approuvé la planification de l'évaluation de la mise en œuvre de la Feuille de route pour l'Arménie, qui doit être menée au premier semestre 2016. Les experts du Groupe de travail sont encouragés à y prendre part.
- Le Groupe de travail a confirmé qu'une annexe statistique comprenant les 22 indicateurs de vieillissement actif serait ajoutée dans les rapports nationaux.
- Le Groupe de travail a reconnu que l'indice du vieillissement actif était un instrument utile pour suivre la mise en œuvre des politiques dans ce domaine aux niveaux national et infranational. Le Groupe de travail est favorable à ce que davantage de travaux soient conduits dans ce domaine. La Commission européenne a réitéré son engagement en faveur du projet.
- Le Groupe de travail a pris note des faits survenus récemment en ce qui concerne le GGP.

Point 8 de l'ordre du jour

- Le Groupe de travail a pris note de l'exposé du représentant de la République tchèque concernant les révisions apportées au Plan national.
- Le représentant du Centre de gérontologie d'Asie centrale (Tadjikistan) a présenté plusieurs politiques nationales en matière de vieillissement.

Point 9 de l'ordre du jour

- Le Groupe de travail est convenu que le thème de la prochaine note d'orientation serait « Les personnes âgées dans les zones rurales » (2016), et que les deux notes d'orientation suivantes porteraient respectivement sur un thème lié à celui de

la Conférence ministérielle de 2017, et sur les « Services sociaux innovants et mesures favorables à une vie en toute indépendance pour les personnes âgées ».

Point 10 de l'ordre du jour

- Le Groupe de travail a adopté le projet de programme de travail du volet population du sous-programme relatif au logement, à l'aménagement du territoire et à la population pour 2016-2017.
- Le Groupe de travail a approuvé le projet de cadre stratégique 2018-2019 pour le volet population du sous-programme relatif au logement, à l'aménagement du territoire et à la population.
- Le Groupe de travail a approuvé le rapport sur l'exécution du programme pour la période biennale 2014-2015.

Point 11 de l'ordre du jour

- Le Groupe de travail a pris note du financement arrêté pour le programme de travail.

Point 12 de l'ordre du jour

- Le Groupe de travail a pris note du projet sino-européen de réforme de la protection sociale.
-